

CRITÈRES DE SÉLECTION 2010
DONNANT ACCÈS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE DE LA
FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC.

ÉQUIPE DU QUÉBEC JEUNESSE.

**Pour se classer sur l'équipe de développement, l'archer doit être inscrit au
Programme de développement de l'excellence de la F.T.A.Q.
Avant le 15 mai 2010.**

À la fin de la saison extérieure 2010, la sélection des archers qui auront accès à l'équipe de développement se fera suite au classement final établi à partir des critères suivants :

Description du programme de l'équipe de développement du Québec:

- **Équipe de développement du Québec** regroupant :
 - a) Les archers sélectionnés sur l'équipe de compétition désireux de participer. Ces archers des groupes excellence, élite et relève doivent avoir comme objectif d'être sélectionné sur l'équipe nationale et de participer aux championnats mondiaux et aux jeux olympiques.
 - b) Tous les archers senior « âgés de moins de 22 ans au 15 mai 2009 », juniors, cadets et benjamins qui auront été sélectionnés pour les groupes relève jeunesse et espoir. Ces archers doivent avoir comme objectif d'être sélectionné sur l'équipe nationale et de participer aux différents championnats et aux jeux olympiques jeunesse.
 - c) Tous les archers cadets et benjamins qui auront été sélectionnés pour les groupes espoir et invité. Ces archers doivent avoir comme objectif de participer aux jeux du Canada.

Les archers de cette équipe membres des groupes élite, relève, relève jeunesse et espoir bénéficieront du support logistique de la fédération, auront accès à des séminaires de formation et seront supportés par un programme leur permettant de participer à plusieurs camps d'entraînement.

Critère de participation de l'équipe de développement du Québec:

- S'être inscrit avant le **15** mai 2010 au programme de développement de l'excellence pour la sélection de l'équipe de développement du Québec. L'archer désirant faire parti de la sélection, doit présenter une inscription pour une seule catégorie. Les archers paralympiques doivent s'inscrire dans les mêmes catégories que les archers olympiques. Chacun des résultats obtenus seront comptabilisé selon la catégorie inscrite lors de l'événement correspondant à la catégorie enregistrée au programme de l'excellence. Pour

les archers des groupes d'excellence, d'élite et de relève, leur sélection sur l'équipe de compétition leur permet automatiquement de se joindre à l'équipe de développement.

- **Pour les groupes de relève jeunesse et d'espoir, les archers inscrits doivent participer durant la saison 2009-2010 au classement intérieur du Sylvio Beauregard et au classement extérieur du trophée excellence. Le classement final sera établi par l'addition de ces deux résultats.**
- Pour le groupe espoir, les archers ayant terminé premier de leur catégorie à la finale des jeux du Québec de Gatineau 2010 seront automatiquement sélectionnés.

Pour les groupes de relève jeunesse et espoir, le classement final des archers tiendra compte des modalités suivantes:

- **S'il y a ex-æquo au classement final, afin de départager les athlètes, nous allons prendre le résultat le plus élevé, le nombre de 10, etc. de la FITA 1440 tirée lors du championnat provincial extérieur. L'archer qui aura le total le plus élevé remportera l'égalité.**

Classement général pour faire la sélection des athlètes ayant accès à l'équipe de développement :

Le classement des athlètes se fera en regroupant les résultats pour les catégories d'âges suivantes :

HOMMES : senior (moins de 22 ans), junior, cadet et benjamin, pour chacun de styles
FEMMES : senior (moins de 22 ans), junior, cadette, et benjamine, pour chacun de styles.

La sélection de l'équipe de développement du Québec se fera comme suit:

Selon le classement final établi à la fin du championnat provincial.

Deux (2) premiers de chacune des catégories. Le premier sera relève jeunesse et le second sera espoir.

- Premiers hommes arc recourbé: 2 seniors, 2 juniors, 2 cadets et 2 benjamins.
- Premières femmes arc recourbé: 2 seniors, 2 juniors, 2 cadettes et 2 benjamins.
- Premiers hommes en arc à poulies: 2 seniors, 2 juniors, 2 cadets et 2 benjamins.
- Premières femmes en arc à poulies: 2 seniors, 2 juniors, 2 cadettes et 2 benjamins.

N.B.) Les places toujours disponibles ne seront pas comblées.

N.B.) Selon l'intérêt et le potentiel démontré, le responsable de la haute performance se réserve le droit d'offrir à certain archer non sélectionné la possibilité de se joindre à l'équipe jeunesse à titre d'invité.

N.B.: Il est entendu que le responsable de la haute performance décidera de tout cas qui n'a pas été prévu à l'intérieur de ces critères.